

Conseil communal du 27 décembre 2011

Le Conseiller Victor Walpot (VBL) était absent.

Le Conseiller Nico Droeven a posé une **question** relative à une vente éventuelle **du bâtiment de l'école de Fouron-Saint-Martin**. Le bourgmestre a répondu que le collègue a fait estimer le bâtiment. Le conseil communal n'a cependant pas encore pris la décision de vendre le bâtiment. Si tel était le cas, le locataire actuel bénéficierait d'un droit de préemption.

L'enquête publique concernant la détermination du **nom de rue 'Ingerveld'** à Fouron-Saint-Martin est close. Aucune objection n'a été introduite. Par conséquent, le conseil a définitivement consigné ce nom (8 oui, 6 non).

Trois douzièmes provisoires ont été ouverts pour l'exercice 2012. Ceci s'inscrit dans le cadre du total des crédits prévus au budget 2011 (8 oui, 6 non).

Etant donné que les citoyens des Fourons paient des **impôts**, il semble plus que logique que les personnes disposant d'une **seconde résidence** à Fourons y apportent également leur petite pierre. Le conseil a décidé **d'augmenter la contribution de 500 à 1000 euro par an** (13 oui, 1 non valable).

Depuis le 1er janvier 2010, il n'existe plus de taxe régionale sur les immeubles inoccupés. Le conseil a dès lors pris la décision d'introduire une **redevance communale** annuelle sur les **immeubles inoccupés**. Celle-ci a pour but d'inciter à utiliser le patrimoine disponible de manière optimale et d'éviter qu'il soit laissé à l'abandon (8 oui, 6 non).

Quelques **règlementations en matière de subsides** ont été **adaptés** (13 oui, 1 non valable). Vous trouverez un aperçu de ces primes et subsides plus loin dans ce feuillet d'information.

Les statuts, règlement d'ordre intérieur et les notes de conventions du **Conseil des Seniors** ont été approuvés (13 oui, 1 non valable).

Maike Stieners a été désignée en qualité de **Comptable Particulière auprès de la police**. Cette désignation fait suite à la décision de principe du 30 septembre 2011 par laquelle Maike Stieners fut désignée comme candidate (à l'unanimité).

Le conseil a également approuvé **trois douzièmes provisoires pour la zone de police** (13 oui, 1 non valable).

Le conseil communal a pris connaissance du **rapport d'évaluation du chef de corps Vanderhoven** et a donné son avis motivé à ce propos (à l'unanimité).

Il a été **pris connaissance de l'approbation** de la **modification budgétaire** n° 1 du service ordinaire pour l'exercice 2011.

Le conseil a approuvé les **comptes annuels 2008** de la **zone de police** (8 oui, 5 non, 1 non valable)